

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé convoquée par courriel, tenue à l'hôtel de ville, au 374 route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 23 novembre 2020, à 18 heures, à laquelle sont présents :

Présents : M. Roberto Blondin, maire
 MME Nadine Lelièvre, conseillère
 MM. Patrick Lebreux, conseiller
 Roland Vallée, conseiller
 Jeannot Couture, conseiller
 Jacques Roussy, conseiller

Absent de la
municipalité: M. Jacques Desbois, conseiller

Est également présent :
Yan Ritchie, directeur général

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire.

2020-11-184

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-358 AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES, DE FIXER LE TAUX DE TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES ET LES TARIFS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANNÉE 2021 ET L'ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2021-2022-2023

Avis de motion est donné par Jeannot Couture, qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera soumis pour adoption le règlement numéro 2020-358 ayant pour objet d'établir les prévisions budgétaires, de fixer le taux de taxes foncières générales et les tarifs pour les services municipaux de la municipalité pour l'année 2021 et l'adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2021-2022-2023.

2020-11-185

PARADE DE NOËL – BUDGET

Il proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le conseil municipal accepte d'octroyer un montant de 1 500.00 \$ dont 5 bons d'achats de 25 \$ chez céramique de choix comme prix de participation, des cartes de vœux de Noël pour les résidents de la municipalité, ainsi que pour la présentation d'une parade de Noël dans les rues de la municipalité selon les règles de la santé publique.

2020-11-186

DIRECTEUR GÉNÉRAL – MONNAYER UNE SEMAINE DE VACANCES

CONSIDÉRANT QUE le directeur général nouvellement embauché désire profiter au maximum de la ressource et les connaissances de l'ancien directeur.

CONSIDÉRANT QUE le directeur général aura suffisamment d'heures supplémentaires d'effectuées pour combler quelques jours de congé d'ici la fin de l'année.

CONSIDÉRANT QUE le directeur général aura droit à 4 semaines de vacances en plus des heures accumulées pour fin de formations l'an prochain.

POUR CES MOTIFS, il a été proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le conseil municipal accepte de monnayer une semaine de vacances à M. Yan Ritchie, directeur général.

QUE le conseil municipal approuve les sommes nécessaires pour payer la dépense ci-haut mentionnée dans le poste budgétaire 02 13000 497.

2020-11-187

INSPECTEUR – MONNAYER UNE SEMAINE DE VACANCES

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal accepte de monnayer une semaine de vacances à M. René Desbois.

QUE le conseil municipal approuve les sommes nécessaires pour payer la dépense ci-haut mentionnée dans le poste budgétaire 02 61000 497.

Tous les membres présents renoncent à l'avis de convocation et traitent des sujets suivants :

2020-11-188

PROGRAMMATION DES TRAVAUX DE LA TECQ 2019-2023

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

POUR CES MOTIFS, il a été proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023 ;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipale et de l'Habitation de la programmation des travaux version n°1 ci-joint et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

QUE la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation des travaux approuvée par la présente résolution.

2020-11-189

PARTENARIAT DE LA MUNICIPALITÉ AU PROJET DE LA PETITE CHAPELLE

Suite à l'approbation du projet d'achat d'un nouveau TIPI, traîneaux, et raquettes pour les adeptes des activités de plein air proposées par le comité de la Petite Chapelle, il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité soit partenaire dans la réalisation du projet selon les modalités du programme du Fond d'Aide aux Organismes (FAO) jusqu'à une hauteur de 500.00 \$.

2020-11-190

NOMINATION MÉDAILLE DU GOUVERNEUR ET PROGRAMME FORT

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Jean-Pierre Hautcoeur comme candidat à la réception de la médaille du gouverneur ainsi que M. Jacques Roussy dans le cadre du prix bénévoles culturels-PHARE.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

2020-11-191

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 19 : 05 heures.

Roberto Blondin, maire

Yan Ritchie, directeur général
et secrétaire-trésorier

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »